

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT

MODÈLE : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN ENJEU GÉOPOLITIQUE MONDIAL

Ce modèle "à tout faire" contient le fil conducteur d'une excellente dissertation, mais ses arguments et ses exemples sont exactement ceux que tu devras repérer et analyser si tu tombes sur une étude de documents (analyse de textes d'historiens, de discours politiques ou de témoignages).

Introduction

- **Accroche** : Lors d'une récente COP, le Secrétaire général de l'ONU avertissait que « l'effondrement climatique a commencé », rappelant que la crise écologique n'est plus seulement un défi environnemental, mais une menace directe pour la sécurité et la stabilité de la planète.
- **Définitions des termes** :
 - *Changement climatique* : Modification durable des paramètres climatiques mondiaux, largement induite par les activités humaines (émissions de gaz à effet de serre).
 - *Enjeu géopolitique mondial* : Rivalités de pouvoir entre des acteurs (États, organisations, firmes) pour le contrôle de territoires, de ressources ou l'imposition de normes à l'échelle de la planète.
- **Problématique** : **Dans quelle mesure le changement climatique redéfinit-il les rapports de force et les rivalités de puissance à l'échelle mondiale, tout en mettant à l'épreuve la capacité des États à coopérer ?**
- **Annonce du plan** : Nous verrons d'abord que le réchauffement climatique est un facteur de crises et de nouvelles rivalités territoriales (I), puis qu'il accentue les fractures économiques et géopolitiques entre le Nord et le Sud global (II), et enfin que la gouvernance climatique mondiale est le théâtre d'une diplomatie complexe aux résultats limités (III).

Développement

I. Le climat comme multiplicateur de menaces et de rivalités territoriales

Si c'est une étude de doc : on peut avoir des cartes de l'ouverture des routes maritimes en Arctique, des données sur la montée des eaux dans le Pacifique, ou des rapports sur les réfugiés climatiques et les conflits d'usage (ex: l'eau).

- **Argument 1 : L'Arctique, nouveau front géopolitique.** La fonte de la banquise illustre parfaitement comment un désastre écologique génère des convoitises de puissance. L'accès facilité aux **ressources hydrocarbures** (pétrole, gaz) et l'ouverture de **nouvelles routes maritimes transarctiques** (comme le passage du Nord-Est) aiguisent les appétits et provoquent une militarisation de la zone par les pays riverains (Russie, États-Unis, Canada, Danemark).

- **Argument 2 : Des territoires menacés et des ressources sous tension.** Le changement climatique raréfie les ressources vitales comme l'eau douce, créant des conflits d'usage (par exemple autour des grands fleuves comme le Nil ou le Mékong). De plus, l'élévation du niveau des mers menace la souveraineté d'États insulaires (Kiribati, Tuvalu) et engendre le phénomène des **réfugiés climatiques**, bousculant les frontières et le droit international.

II. Une fracture mondiale exacerbée : la confrontation Nord / Sud global

Si c'est une étude de doc : on peut avoir des graphiques comparant les émissions de CO2 historiques (Occident) et actuelles (Chine, Inde), ou des textes sur les demandes de "justice climatique" et le fonds des pertes et préjudices.

- **Argument 1 : La responsabilité historique face à la vulnérabilité actuelle.** Les pays développés (le Nord) sont historiquement les principaux émetteurs de gaz à effet de serre, mais ce sont les pays en développement (le Sud global) qui subissent le plus violemment les impacts du réchauffement (sécheresses, submersion). Cela crée un profond sentiment d'injustice.
- **Argument 2 : Le blocage de la transition et de la souveraineté énergétique.** Lors des sommets, les pays émergents (comme l'Inde) défendent leur droit au développement et refusent que la lutte contre le réchauffement bloque leur croissance économique. Ils exigent du Nord une **justice climatique**, passant par des transferts de technologies et le financement promis des « pertes et préjudices » pour réparer les dégâts climatiques qu'ils subissent.

III. La gouvernance mondiale du climat : entre multilatéralisme et souverainismes

Si c'est une étude de doc : cherchez des extraits de textes officiels de l'ONU (le GIEC), des bilans des COP (l'Accord de Paris de 2015), ou des articles sur le duel des technologies vertes (USA/Chine).

- **Argument 1 : Les succès et les limites du multilatéralisme.** Depuis la création du **GIEC (1988)** et le sommet de la Terre à Rio (1992), la gouvernance mondiale s'organise autour des COP (Conférences des Parties). L'**Accord de Paris (2015)** reste le texte de référence, fixant l'objectif de limiter le réchauffement à +1,5°C ou +2°C. Cependant, ce modèle multilatéral est fondé sur le volontariat (les contributions déterminées au niveau national, CDN) et souffre de l'absence de sanctions pour les États non coopératifs.
- **Argument 2 : L'environnement comme arme de guerre économique.** La transition écologique est devenue un nouveau terrain de compétition technologique et industrielle entre les superpuissances. Les États-Unis (via l'IRA - *Inflation Reduction Act*) et la Chine s'affrontent pour le monopole des technologies de demain (panneaux solaires, batteries, voitures électriques, terres rares), transformant l'écologie en outil de souveraineté nationale.

Conclusion

- **Bilan :** Le changement climatique est un enjeu géopolitique total. Il n'est plus seulement une question de préservation de la biodiversité, mais un paramètre qui redéfinit les

frontières (Arctique), déstabilise les sociétés (réfugiés, ressources) et structure les relations internationales à travers les COP et la guerre des technologies vertes.

- **Ouverture** : Face à l'inertie des États et au retour des nationalismes énergétiques, la question est de savoir si le multilatéralisme onusien sera capable d'imposer des règles contraignantes avant que la "montée aux extrêmes" climatique ne rende certaines régions de la Terre totalement inhabitables.

Comment adapter ce modèle pour :

1. Une DISSERTATION

En dissertation, le sujet peut s'orienter vers la coopération (ex. : « *Le monde face au défi du changement climatique : rupture ou coopération ?* ») ou la puissance (ex. : « *Le climat, un nouvel outil de puissance ?* »).

- **Mobilisez les concepts clés du thème** : Utilisez et définissez précisément des notions fortes comme **Gouvernance mondiale** (la gestion collective d'un problème global), **Multilatéralisme** (coopération entre États), **Justice climatique** et **Réfugiés environnementaux**.
- **Faites vivre la chronologie des négociations** : Montrez que la prise de conscience a une histoire. Votre devoir doit mentionner la création du GIEC (1988), le Protocole de Kyoto (1997 - contraignant mais un échec car non ratifié par les USA), et l'Accord de Paris (2015 - universel mais non contraignant).
- **Nuancez le rôle de la Chine et des USA** : Dans votre dernière partie, montrez le double jeu des deux grands pollueurs de la planète. Ils se posent en champions de la transition écologique (la Chine investit massivement dans le solaire, Biden est revenu dans l'Accord de Paris) tout en protégeant prioritairement leurs industries et leur souveraineté économique nationale.

2. Une ÉTUDE DE DOCUMENTS

Cet exercice met très souvent en confrontation une carte (l'Arctique ou les émissions mondiales de CO₂) et un texte d'actualité (un bilan de COP ou un rapport d'ONG).

- **Faites parler la géographie des cartes** : Si vous avez une carte sur l'Arctique, appliquez l'**Axe I**. Ne décrivez pas bêtement la fonte des glaces. Montrez comment la contrainte environnementale (le réchauffement) modifie la valeur stratégique d'un espace géographique en ouvrant de nouvelles routes commerciales mondiales et en déplaçant le curseur de la puissance vers le Nord.
- **Analysez les rapports de force textuels** : Si le texte est une déclaration d'un dirigeant du Sud global (ex : lors d'une COP), utilisez l'**Axe II** pour éclairer les non-dits du document. Expliquez que derrière les mots "solidarité" ou "justice", il y a une négociation financière tendue pour obtenir des dédommagements du Nord.

- **Exercez votre esprit critique sur l'efficacité des traités :** Si un document glorifie les avancées d'un accord international (comme le texte final d'une COP), apportez vos connaissances de l'**Axe III** pour le nuancer. Rappelez que ces déclarations d'intention politique se heurtent souvent, dans la réalité, à l'absence de lois internationales contraignantes et au retour du pragmatisme économique individuel des États.